



Coordination Générale  
Goma Nord-Kivu

## Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RDC « STAR-Est »

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° ZR-STAR EST-455662-CS-INDV

**Recrutement d'un(e) consultant(e) individuel(le) pour l'élaboration du Plan en Faveur des Peuples Autochtones (PPA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet STAR Est.**

N° Avis à manifestation d'Intérêt : AMI N° ZR-STAR EST-455662-CS-INDV  
Pays : République Démocratique du Congo  
Date de publication : 08 novembre 2024  
Date de clôture : 23 novembre 2024  
Durée du contrat : 12 mois renouvelable après évaluation satisfaisante

**NB :**

- **Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

#### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a sollicité et obtenu l'appui de la Banque mondiale dans le but de rétablir la paix et la sécurité pour le développement de l'Est de la RDC notamment dans les Provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et de l'Ituri.

Le Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC (P175834) répond au besoin de soutenir le Gouvernement dans le déploiement de sa politique de rétablir la paix et la sécurité à l'Est de la République Démocratique du Congo.

L'objectif de développement du projet est de (i) améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques communautaires de base résilientes au climat, (ii) renforcer la réinsertion socio-économique et la résilience des individus associés aux groupes désarmés dans leurs communautés

**Tâche 10 :** Le consultant devra identifier et mettre en place des mesures pour faire en sorte que : a) les Populations Autochtones (PA) affectées tirent du Projet des avantages sociaux et économiques culturellement adaptés ; et b) les répercussions négatives potentielles du Projet sur les Populations Autochtones soient évitées, minimisées, atténuées ou compensées lorsque ces répercussions sont identifiées ;

**Tâche 11 :** Rédiger les procès-verbaux relatifs aux différentes sessions de réunions tenues avec les noms, la dénomination de la structure, la fonction, le (s) numéro (s) de téléphone, l'adresse e-mail et la signature de chaque participant à ces réunions. Il conviendrait d'annexer les photos de chaque séance de ces consultations (de préférence digitales).

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les Experts du Projet STAR-Est, principalement avec son Spécialiste en Sauvegarde Sociale (SSS). Il s'appuiera sur la documentation disponible, des rencontres avec les staffs et partenaires du Projet STAR-Est au niveau national (à Goma où se trouve la Coordination Générale) et provincial et sur une mission de terrain auprès des Populations Autochtones (PA) ciblées.

### **III. PROFIL REQUIS**

La mission sera confiée à un Expert répondant aux critères ci-après :

- Disposer d'un diplôme supérieur (BAC+5 au moins) en sociologie, environnement, droit, ethnographie, anthropologie, ou un diplôme similaire ;
- Disposer d'au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle confirmée en matière d'évaluation sociale et de conduite des consultations publiques ;
- Avoir élaboré au moins trois (3) instruments de sauvegardes sociales, dont deux PPA durant les cinq dernières années ;
- Être familiarisé avec le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale, principalement sa Norme Environnementale et Sociale (NES) 7 sur les peuples autochtones / Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées ;
- Être familiarisé avec l'évaluation des risques des Violences Basées sur le Genre, Exploitation et Abus Sexuel ou Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS) ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français (à faire apparaître dans le CV) ;
- La connaissance de la langue locale (Swahili) serait un atout
- La connaissance des provinces concernées par l'étude est un atout majeur.

### **IV. DUREE ET LIEU DE LA MISSION**

La mission aura une durée de 45 jours et se réalisera dans les zones suivantes :

1. **Province du Nord Kivu** (Territoires De : Walikale, Masisi, Rutshuru, Lubero, Beni Et Les Villes De Goma Et Beni),
2. **Province du Sud Kivu** (Territoires De : Mwenga, Kalehe, Shabunda, Fizi Et La Ville De Bukavu)

et soutenir les membres vulnérables de la communauté, et (iii) renforcer les administrations dans les provinces ciblées.

La RDC se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour le Recrutement d'un(e) consultant(e) individuel(le) pour l'élaboration du Plan en Faveur des Peuples Autochtones (PPA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet STAR Est.

## **II. FONCTIONS ET RESPONSABILITES**

Le travail du consultant consiste entre autres à :

**Tâche 1 :** établir l'effectif approximatif des Populations Autochtones (PA) dans les zones du Projet. L'objectif de l'étude est d'identifier de manière aussi précise que possible les effectifs et la localisation des Populations autochtones dans les territoires des provinces concernées par le Projet STAR-Est, plus précisément dans les provinces du Nord Kivu (territoires de : Walikale, Masisi, Rutshuru, Lubero, Beni et les villes de Goma et Beni), Sud Kivu (territoires de : Mwenga, Kalehe, Shabunda, Fizi et la ville de Bukavu) et Ituri (territoires de : Mambasa, Irumu, Djugu, Mahagi et la ville de Bunia). Il faut souligner que par localisation, on entend à la fois les présences permanentes et sédentaires, que les passages des groupes de Populations Autochtones dans l'aire d'influence du projet. L'inventaire pourra s'appuyer sur les chiffres contenus dans le CPPA, les statistiques des localités et les témoignages des Administrateurs et ONG, mais aussi et surtout sur des entretiens avec les représentants des groupes concernés.

**Tâche 2 :** mettre en place un plan de mise en œuvre des sous projets déduits des activités prioritaires issues des consultations publiques, librement consenties par les PA et ce, en collaboration avec la Coordination Générale du Projet STAR-Est. Etablir le budget de la mise en œuvre et faire une restitution auprès des PA afin d'assurer la transparence.

**Tâche 3 :** Identifier et quantifier des propositions de sous-projet adhérent aux objectifs du Projet STAR-Est, préparer un budget pour chaque sous-projet ainsi qu'un budget global ;

**Tâche 5 :** Etablir les répercussions positives et négatives que pourraient avoir lesdits sous projets sur les Populations Autochtones (PA) ;

**Tâche 6 :** Préparer un plan en faveur des Populations Autochtones, tout en s'assurant que les actions mises en exergue dans ce plan respectent pleinement les priorités du Projet et des priorités sociocommunitaires indiqués par les PA pour le développement ;

**Tâche 7 :** Suggérer des mécanismes appropriés pour assurer la participation effective et l'amélioration de mode de vie des Populations Autochtones (PA) dans la mise en œuvre des activités du Projet dans leur milieu de vie tout en appréciant le niveau d'engagement des leaders communautaires dans la promotion du développement de la population cible ;

**Tâche 8 :** Etablir les modalités de divulgation du Plan en faveur des populations autochtones (PPA) dans le cadre du Projet auprès de toutes les parties prenantes ;

**Tâche 9 :** Sur la base de l'évaluation sociale et en concertation avec les populations autochtones (PA) affectées et ciblées, le consultant devra tirer des conclusions et faire des recommandations qui visent à satisfaire les objectifs de la NES 7 de la Banque mondiale et à la loi relative à la protection des Populations Autochtones (PA) de la République Démocratique du Congo ;



3. **Province de l'Ituri** (Territoires De : Mambasa, Irumu, Djugu, Mahagi Et La Ville De Bunia)

**V. PROCEDURES DE RECRUTEMENT.**

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de **juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.**

**VI. INFORMATIONS ET REPONSES A LA MANIFESTATION D'INTERET**

Le Projet STAR EST invite les candidats admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures tous les jours ouvrables. Les termes de référence sont joints au présent Avis à Manifestation d'Intérêts (AMI).

Les manifestations d'intérêt en langue française accompagnée de toute la documentation justifiant l'expérience du candidat (lettre de motivation, curriculum vitae, attestations des services rendus, copie de diplôme universitaire, brevets de formation et autres) doivent nous parvenir par courrier ou par e-mail à l'adresse ci-dessous au plus tard le **23 novembre 2024 à 16 heures précises**, heures locales de Goma (GMT+2) et porter clairement la mention :

- < AMI N° ZR-STAR EST-455662-CS-INDV > : **Recrutement d'un(e) consultant(e) individuel(le) pour l'élaboration du Plan en Faveur des Peuples Autochtones (PPA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet STAR Est.**

**A Madame Brigitte KAPINGA SAUDA**

Projet STAR-Est

089, avenue la Corniche / Quartier les Volcans/ Commune de Goma/ Ville de Goma/ N-Kivu  
République Démocratique du Congo

Tél ; + 243998205204/+243812703692

E-mail : [recrutementstarest@yahoo.com](mailto:recrutementstarest@yahoo.com) avec copie à : [aayumbi\\_yumbiali@yahoo.com](mailto:aayumbi_yumbiali@yahoo.com)

Fait à Goma, le 08 novembre 2024.

**Brigitte KAPINGA SAUDA**  
Coordonnateur Général



**Cliquez ici pour télécharger les TDRs -  
format PDF**

[Retour à la liste](#)